



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS MAIRE D'AUCH

Vendredi 21 octobre 2016

Communiqué de presse

Economie: des propositions pour un Gers fort en Occitanie

Réunies au sein de Gers développement, les communautés de communes du Gers, Grand Auch Agglomération et la chambre de commerce et d'industrie ont présenté aujourd'hui leurs «propositions pour le Gers», une contribution au futur schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Tout comme le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET), le SRDEII définit pour cinq ans les orientations de la nouvelle grande région.

«Ces propositions constituent un enjeu considérable pour notre département qui doit être pris en compte dans le nouveau contexte de la grande région Occitanie», explique Franck Montaugé. «Si le développement de la nouvelle région passe assurément par les deux métropoles Toulouse et Montpellier, il est évident que cette dynamique métropolitaine doit diffuser la croissance sur les zones rurales en développant les infrastructures, en favorisant la mobilité, en organisant la sous-traitance sur tout le territoire industrielle », dit-il.

Dans une contribution personnelle adressée à la présidente de région Carole Delga, Franck Montaugé détaille les actions et orientations qu'il souhaite voir inscrites dans les prochains schémas régionaux concernant les infrastructures, l'agriculture, l'agro-alimentaire, la transition énergétique, l'industrie, l'artisanat et le commerce, le tourisme, l'économie sociale et solidaire, la gastronomie, l'aménagement du territoire, la formation et l'enseignement supérieur, le sanitaire et le médico-social.

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr



Alors que l'enjeu de la prochaine PAC sera considérable pour l'agriculture française, Franck Montaugé défend l'idée d'une stratégie gersoise de filières orientées vers la création de valeur ajoutée produite dans le département. La conversion de l'agriculture et de l'agro-alimentaire vers des productions biologiques est un des moyens de création de valeur. Le maintien et la création d'emplois locaux en dépendent étroitement.

Face aux crises de natures diverses qui frappent presque toutes les filières, la question de la gestion des risques en agriculture doit aussi être traitée. Pour aller dans ce sens, la proposition de loi du sénateur Montaugé, visant à mettre en place des outils de gestion des risques en agriculture et adoptée en première lecture le 30 juin dernier, sollicite les conseils régionaux pour engager une démarche expérimentale.

Outre l'agriculture et les activités qui y sont liées, le Gers ne manque pas d'atouts en terme de potentiel d'énergies renouvelable, d'économie touristique, mais aussi d'industrie, notamment dans le domaine de la sous-traitance aéronautique. Pour développer ces points forts, la question des infrastructures qu'elles soient routières, ferroviaires ou aéroportuaires, est cruciale et ne peut se passer d'un soutien fort de la région.

Dans la grande couronne de la métropole toulousaine, le Gers est un territoire au potentiel de développement économique extrêmement fort. «Nous avons un vrai rôle à jouer et nous comptons bien occuper toute la place qui doit être la nôtre au sein de la nouvelle région Occitanie», conclut Franck Montaugé.

Le texte intégral de la contribution de Franck Montaugé est consultable sur le site www.franckmontauge.fr

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr